



MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION

PÔLE ÉCONOMIE, MOBILITÉS ET URBANISME  
Direction Urbanisme, Aménagement et Habitat  
Urbanisme Opérationnel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20250616-2775C-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/06/2025

Publication : 26/06/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 26 juin 2025 Le Président



## **COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**

Sous la présidence de Fabian JORDAN  
Président

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION**

**Séance du 16 juin 2025**

**72 élus présents (104 en exercice, 13 procurations)**

**M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.**

### **ZAC ESPACE D'ACTIVITÉS DE DIDENHEIM : COMPTE RENDU D'ACTIVITÉS À LA COLLECTIVITÉ LOCALE (CRACL) CLÔTURE DE LA CONCESSION AVEC CITIVIA SPL ET ACQUISITION DES BIENS DE RETOUR (8.4/2775C)**

La zone d'aménagement concerté (ZAC) dite Espace d'Activités de Didenheim, située à l'ouest de l'agglomération sur le ban communal de Brunstatt-Didenheim, a été créée par délibération du conseil d'agglomération du 29 juin 2006. S'étendant sur près de 10ha, en continuité d'une zone artisanale préexistante, cette opération visait à établir une extension de celle-ci jusqu'au boulevard urbain, établissant ainsi une continuité avec le tissu d'activités du Parc des Collines voisin. Elle contribue ainsi à accroître et diversifier l'offre de terrains à vocation artisanale et de services, dans ce secteur, en complément du Parc des Collines.

Cet objectif de développement économique était complété par une volonté d'aménager un espace d'activités respectueux du développement durable en :

- respectant au maximum la topographie ;
- instaurant des continuités urbaines avec le parc des Collines, le bourg et le futur quartier d'habitat, avec des voiries intégrant des plantations, des pistes cyclables et des cheminements piétons ;
- mettant en œuvre un traitement paysager le long du boulevard urbain ;
- créant un système de stockage des eaux pluviales réparti en 4 bassins à ciel ouvert et un enterré.

Par délibération du 27 septembre 2007, son aménagement a été confié par voie de concession à CITIVIA SPL.

Compte tenu de l'expiration de la concession d'aménagement et de la réalisation effective de l'opération, il convient aujourd'hui d'approuver le bilan de clôture et de procéder aux transferts de propriété des biens de retour conformément aux dispositions du traité de concession d'aménagement.

### **Situation de l'opération**

Le programme d'équipements publics prévu dans le cadre de la concession a été réalisé en quasi-totalité. Les remises techniques ont été réalisées mais les remises foncières restent à finaliser. La réalisation du dernier équipement, en l'espèce la voie remontant vers le boulevard urbain, intrinsèquement liée à l'aménagement du carrefour sur ledit boulevard, a été suspendue jusqu'à la réalisation de ce dernier dont le démarrage des travaux devrait intervenir, si le bouclage du plan de financement intervient mi-2025, courant 2026. Ce carrefour sera aménagé par m2A et permettra ainsi un nouvel accès au parc des collines et de connecter aussi l'espace d'activités au parc des collines.

L'ensemble des terrains publics et privés a été acquis. Les premiers représentent près de 6,5ha, les seconds près de 3ha.

Concernant les cessions, sur les 23 parcelles cessibles représentant 6,9ha, 22 ont été commercialisées représentant un peu plus de 6,4ha. La dernière parcelle de près de 4500m<sup>2</sup> n'a pu l'être car elle était réservée jusqu'en mai 2024 par la commune de Brunstatt-Didenheim qui avait un projet d'équipement. Sa commercialisation a repris mais n'a pu intervenir avant la fin de la concession malgré un prospect identifié.

La concession d'aménagement est arrivée à échéance le 31 décembre 2024.

Aussi, conformément à l'article R.311-35 du Code de l'Urbanisme, l'opération est à considérer comme achevée.

### **Clôture de la concession d'aménagement**

Le bilan de clôture présenté par CITIVIA SPL fait apparaître :

- un excédent de 642 K€ HT au bénéfice de la collectivité. Il ne comprend pas la taxe foncière 2025 qui n'est à ce jour pas connue. Si l'appel en recouvrement intervient avant le versement de l'excédent, il viendra en déduction de ce dernier ;
- une participation de la collectivité arrêtée à 700 K€ HT.

L'excédent sera versé au second semestre 2025 après la clôture effective de la concession et le quitus donné à l'aménageur.

Les crédits relatifs à cette opération sont à inscrire en 2025.

**Recette d'investissement**

Chapitre 204 – Nature 204182

Ligne de crédit à créer « ZAC Espaces d'activités de Didenheim »

Service gestionnaire et utilisateur : Urbanisme opérationnel

**Transfert de propriété**

Comme indiqué ci-dessus, la quasi-totalité des terrains destinés à être vendus a été commercialisé. Seul le terrain de 4 456m<sup>2</sup>, d'une valeur estimée à 187K€ HT (valeur 2022) n'a pu l'être.

En conséquence, conformément au traité de concession d'aménagement, les opérations de transfert concernent cette dernière parcelle ainsi que les biens de retour (équipements publics). L'ensemble est listé dans le tableau de désignation des terrains transférés ci-annexé.

L'ensemble des biens rétrocédés (équipements publics) représente un peu plus de 3ha pour une valeur d'équipement public estimée à un peu plus de 3 M€ HT. A titre d'information, la valeur de l'équipement restant réaliser (voie d'accès au carrefour) est estimée à 130K€ HT.

L'opération de transfert-cession est consentie par CITIVIA SPL au profit de m2A, conformément aux engagements contractés par l'aménageur dans le cadre de la concession d'aménagement. Celle-ci n'engendre par conséquent, aucun mouvement financier spécifique au titre des biens transférés.

En l'absence de mouvements financiers, il n'y a pas lieu de demander l'avis des services de France Domaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération :

- prend acte, par son vote, du compte rendu d'activités 2024 de CITIVIA SPL relatif à la ZAC Espace d'activités de Didenheim,
- approuve le bilan de clôture de la concession,
- acte la clôture du traité de concession d'aménagement et donne quitus à CITIVIA SPL pour sa gestion,
- approuve l'acquisition par m2A des parcelles désignées dans le tableau annexé correspondant aux biens de retour conformément au traité de concession et à ses annexes,
- approuve ce transfert aux conditions du traité de concession d'aménagement,
- autorise Monsieur le Président ou à son Vice-Président délégué de faire tout ce qui est utile ou nécessaire en vue de réaliser ces transactions immobilières aux conditions ci-dessus et/ou à celles qu'il jugera convenables et notamment de signer les actes authentiques de transfert de propriété nécessaires.

PJ : (3)

- Annexe 1 : Compte rendu annuel à la collectivité 2024
- Annexe 2 : Synthèse du bilan
- Annexe 3 : Tableau de désignation des immeubles rétrocédés à m2A

Ne prennent pas part au vote (11) : Jean-Marie BEHE, Thierry BELLONI, Florian COLOM, Alain COUCHOT (représenté par Catherine RAPP), Nadia EL HAJJAJI, Fabian JORDAN, Alfred JUNG Michèle LUTZ, Nathalie MOTTE, Rémy NEUMANN (représenté par Michèle HERZOG) et Laurent RICHE.

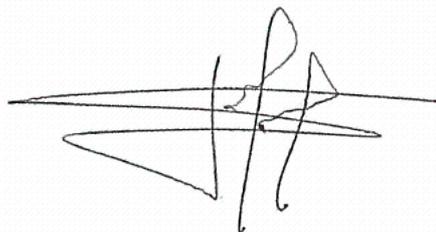
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'JL Schildknecht', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F Jordan', with a long horizontal stroke extending to the left.

Fabian JORDAN

**ZAC ESPACE D'ACTIVITE A DIDENHEIM**

**COMPTE - RENDU A LA COLLECTIVITE  
MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION**

**2024  
CLOTURE DE L'OPERATION**

## SOMMAIRE

1.	CONTEXTE .....	2
A.	DONNEES SYNTHETIQUES DE L'OPERATION .....	2
B.	HISTORIQUE - PHASES CLEFS .....	4
C.	SITUATION ADMINISTRATIVE .....	4
2.	BILAN .....	5
A.	CESSIONS.....	5
1.	Prix de cession & surfaces commercialisées .....	5
2.	Moyens de commercialisation .....	5
3.	Régularisations foncières .....	7
4.	Lot 21 .....	5
B.	SUBVENTIONS .....	6
C.	PARTICIPATIONS .....	6
D.	MAITRISE FONCIERE .....	6
D.1	Terrains privés .....	6
D.2	Terrains collectivité .....	7
D.3	Bilan foncier : .....	7
E.	ETUDES.....	7
E.1	Etudes réalisées en 2024.....	7
F.	TRAVAUX.....	7
F.1	Travaux réalisés en 2024.....	7
F.2	Bilan des équipements publics .....	7
G.	FINANCEMENT .....	8
3.	ANALYSE .....	8
4.	ETATS et ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES .....	10
5.	BILAN DE L'OPERATION (EN €).....	21

Le présent document a pour objet de présenter le rapport de clôture de l'opération.

### 1. CONTEXTE

#### A. DONNEES SYNTHETIQUES DE L'OPERATION

DONNEES CONTRACTUELLES						
Nom d'opération		ZAC Espace d'Activité de Didenheim			039	
Collectivité	m2A					
Signature de la concession /convention	12 novembre 2007					
Echéance	31 décembre 2024					
Avenant n° 1	15 mai 2008					
Avenant n° 2	11 mars 2015					
Avenant n° 3	10 décembre 2019					
Avenant n° 4	29 décembre 2022					
PROCEDURES ADMINISTRATIVES ET FONCIERES						
Dossier de création-réalisation	29 juin 2006					
Arrêté de DUP	19 mai 2009					
PRESTATAIRES PRINCIPAUX						
Urbaniste/Architecte conseil	Christian Plisson					
Maître d'œuvre technique	EMCH+BERGER					
Notaire	Me Ehret					
Géomètre	AGE					
Autres : .....						
PROGRAMME.						
	prévision d'origine	nouvelle prévision	réalisé (en cumul)	à réaliser (cumul)	non réaliser	nombre
Surfaces totales à aménager	100 000 m <sup>2</sup>	100 000 m <sup>2</sup>				
Surfaces totales cessibles	84 000 m <sup>2</sup>	64 081 m <sup>2</sup>	64 081 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>		
Surfaces cessibles non réalisée					4 456m <sup>2</sup>	
Surface de plancher logements neufs/rénovés						
Surface de plancher bureaux						
Surface de plancher artisanales et industrielles	42 000 m <sup>2</sup>	21 395 m <sup>2</sup>	21 395 m <sup>2</sup>	m <sup>2</sup>		
Surface de plancher commerce, hôtellerie						
Equipements voirie, espaces verts	16 000 m <sup>2</sup>	35 919 m <sup>2</sup>				
Equipement superstructure						
DONNEES FINANCIERES GLOBALES EN K€						
	prévision d'origine	nouvelle prévision	réalisé (en cumul)	à réaliser (cumul)	non réaliser (cumul)	avancement
<b>Cessions/Locations</b>	<b>2 835</b>	<b>2 888</b>	<b>2 888</b>	<b>0</b>		<b>100%</b>
- logements						
- bureaux						
- artisanat et industrie	2 835	2 888	2 888	0		100%
- cessions non réalisées					187	
- commerce et hotellerie						
<b>Investissements</b>	<b>2 678</b>	<b>2 770</b>	<b>2 770</b>	<b>0</b>		<b>100%</b>
- études	308	296	296	0		100%
- acquisitions	0	535	535	0		100%
- travaux	2 370	1 939	1 939	0		100%
- travaux non réalisés					130	
<b>Bilan collectivité</b>						
Participation de la Collectivité	429	700	700	0		100%
Valeur des équipements publics	3 079	1 723	1 723	0		100%

## B. HISTORIQUE - PHASES CLEFS

### Justification de l'opération - Objectifs généraux :

Ce projet d'espace d'activités se situe sur le ban communal de Brunstatt-Didenheim. Localisé en continuité immédiate de la zone artisanale existante, il vise à établir une extension de celle-ci jusqu'au boulevard urbain, établissant ainsi une continuité avec le tissu d'activités du Parc des Collines voisin. Il contribue ainsi à accroître et diversifier l'offre de terrains à vocation artisanale et de services, dans ce secteur géographique, en complément du Parc des Collines.

Cet objectif de développement économique est complété par une volonté d'aménager un espace d'activités respectueux du concept de développement durable. En ce sens, la préservation de l'environnement est prise en compte :

- Le site existant : volonté de respecter au maximum la topographie et conservation dans la mesure du possible des ensembles arborés remarquables recensés dans le périmètre d'étude ;
- Le contexte environnant : continuité urbaine à instaurer avec le bourg, le Parc des Collines et le futur quartier d'habitat.

### Chiffres clés :

- 10 hectares aménagés
- 64 081<sup>2</sup> de surfaces cessibles
- 21 395M<sup>2</sup> de SDP réalisés
- 700 K€ de Participation collectivité m2A
- 1 723 K€ d'équipement public
- 39 entreprises
- 219 emplois
- 4 logements

### Etapas clefs :

- Début de l'opération : 2007
- Réflexion et début des études en 2008, pour le plan d'aménagement, prestations intellectuelles, afin de répondre au mieux aux objectifs de qualité et de Développement durable voulu par la CAMSA.
- Fouilles archéologiques en 2009
- 1ers travaux pour les équipements publics en 2014
- 1ère commercialisation, avec la signature du 1er acte de vente le 27/12/2016
- Fin des travaux d'aménagement : décembre 2015
- Premier chantier de construction : janvier 2017

## C. SITUATION ADMINISTRATIVE

Procédure d'urbanisme : ZAC concédée.

- Avenant n° 1 en date du 15 mai 2008 pour étendre les missions de l'aménageur aux acquisitions foncières des terrains non encore maîtrisés et augmenter en conséquence la participation d'équilibre qui est passée de 428 K€ à 956 K€.
- Avenant n°2 en date du 11 mars 2015 pour d'une part, proroger la concession de 7 ans, soit du 31 décembre 2015 au 31 décembre 2022 et d'autre part, adapter les modalités de rémunération de l'aménageur et plus particulièrement la rémunération forfaitaire mensuelle avec l'application d'une durée forfaitaire uniquement sur les 8 premiers exercices de la concession.
- Avenant n°3 en date du 10 décembre 2019 pour réduire la participation d'équilibre de 956 à 700K€ pour donner suite à la modification des modalités de versement de la subvention du département (versement en 4 annuités au lieu de 15).

- Avenant n° 4 en date du 29 décembre 2022 pour proroger la concession jusqu'à fin 2024 afin de pouvoir mener à terme la commercialisation.

Procédure foncière :

- Acquisitions par voie amiable ou par expropriation dont propriétaires inconnus.

Remise d'ouvrage :

- De viabilité :
  - o Une 1ère remise d'ouvrage relative au lot 5 électricité intervenue le 16 mars 2016
  - o Une seconde le 21 juillet 2020 portant sur les 5 autres lots : voirie / assainissement / réseaux secs, éclairage, gaz / espaces verts / adduction d'eau potable
- Foncière :
  - o A réaliser concomitamment à la présente clôture par un acte notarié (société civile professionnelle Christophe Chauvin et Sébastien Basch, notaires associés », titulaire d'un office notarial à Mulhouse), contenant remise foncière d'ouvrages entraînant transfert de propriété immobilière au profit de La Communauté d'Agglomération, MULHOUSE ALSACE AGGLOMERATION avec une prévision de taxe relative à la rétrocession des équipements publics pour un montant de 13 211.74€HT.

## 2. BILAN

### A. CESSIONS

#### 1. Prix de cession & surfaces commercialisées

Surface cessible : 6,9 ha

Rappel des prix de cession :

- 3,5 ha à 42 € HT/m<sup>2</sup> de terrain (surface totale inférieure à 10 000 m<sup>2</sup>) ne comportant pas de logement
- 1,1 ha à 50€ HT/m<sup>2</sup> de terrain (surface totale inférieure à 10 000 m<sup>2</sup> mais comportant une habitation d'une surface maximale de 100 m<sup>2</sup> de surface de plancher)
- 2,1 ha à 39 € HT/m<sup>2</sup> de terrain (surface totale supérieure à 10 000 m<sup>2</sup>) ne comportant pas de logement

1 lot restant à commercialiser : Lot 21

Ce lot a fait l'objet d'une réservation pour y accueillir un équipement communal.

Cette réservation ayant été levée en mai 2024, ce lot n°21 n'a pas pu être commercialisé avant le terme de la concession. Conformément au contrat de concession il sera rétrocédé à m2A, courant 2025, dans le cadre de la clôture du projet.

Cette rétrocession, à l'euro symbolique, est intégrée dans le bilan.

Pour information, au CRACL 2022, ce lot était valorisé à 187K€.

Bilan des cessions :

Absence de cession en 2024, avec l'annulation de la cession escomptée du lot 21, soit 187k€ de vente en moins, constituant un bien de retour à m2A

L'ensemble des surfaces cessibles, hors lot 21, soit 64 081 m<sup>2</sup> (64.08 ha), a été vendu.

#### 2. Moyens de commercialisation

Moyens matériels mis en place :

- Mise en place d'un panneau d'information-commercialisation sur le site.
- Création d'une plaquette et d'une pochette de commercialisation.
- Information sur serveur INTERNET (<http://www.citivia.fr>).
- Réseau social professionnel LINKEDIN.

- Relation avec les journaux spécialisés.

Moyens humains :

- Cellule commerciale de CITIVIA composée d'une directrice commerciale et de deux responsables commerciaux.
- Participation aux manifestations professionnelles.
- Animation du réseau des prescripteurs (l'Adira, le service développement économique /aménagement M2A, CCI Eurométropole...).

## **B. SUBVENTIONS**

### B.1. Subventions :

L'opération a bénéficié des subventions suivantes :

- Une subvention, dans le cadre du contrat territoire de vie, signée en 2015, par le Conseil Départemental 68 : 392 400€
  - o Initialement prévue d'être versée en 15 acomptes annuels programmés entre 2016 et 2030, donc pour partie après le terme de la concession, son solde a été versé en totalité en 2019. Cela a eu pour effet de minorer la participation d'équilibre du concédant tel qu'acté par le 3<sup>ème</sup> avenant précédemment exposé.

## **C. PARTICIPATIONS**

### C.1. Participations

Les participations ont été les suivantes :

- Mise à disposition par le concédant des terrains dont il est propriétaire à l'euro symbolique (valeur estimée en 2007 à 1 020 000 €).
- Participation d'équilibre du concédant prévue dès l'origine. Cette participation a évolué une première fois à la hausse en 2015 pour donner suite à l'extension des missions confiées à l'aménageur, en l'espèce les acquisitions foncières des terrains restant à acquérir et une seconde fois, à la baisse, suite à la modification des modalités de versement d'une subvention  
Montant de participation d'équilibre m2A : 700 K€
- Une participation, dans le cadre des réseaux Gaz, signée en 2015, par GRDF : 2 971€

## **D. MAITRISE FONCIERE**

### D.1 Terrains privés :

- Acquisitions réalisées cumulées de 29 521M<sup>2</sup> à fin 2024 :
- Terrains restant à acquérir :  
Sans objet

## D.2 Terrains collectivité

- Acquisitions réalisées cumulées de 64 800 m<sup>2</sup> à fin 2024.
- Acquisitions réalisées en 2024 : Sans objet.

## D.3 Bilan foncier :

L'ensemble des terrains publics et privés a été acquis :

- Les premiers représentent 64 800 m<sup>2</sup> (6,48ha) et ont été acquis entre 2009 et 2016 ;
- Les seconds représentent 29 521 m<sup>2</sup> (2,95ha) et ont été acquis entre 2009 et 2014.

## D.4 Régularisations foncières

Il reste deux régularisations foncières à effectuer dans le cadre de la clôture de la concession :

- La première porte sur une bande de terrain de 71 m<sup>2</sup>, section 070/15/461 vers la SCI Brahma bulls, 6 rue des Pyrénées.
- La deuxième sur un échange de terrain d'environ 175 m<sup>2</sup>, section 070 15 432 et 429 en échange de la section 070/15/426 et 434 d'une surface de 121M<sup>2</sup>, Mr et Mme Bouguerne, 9 Rue des Alpes à Didenheim. Ce principe d'échange fait suite à la signature d'un protocole d'accord entre les parties en date en 2015. Cette régularisation évite ainsi la création d'une servitude de passage vers le bassin de rétention des eaux pluviales.

## **E. ETUDES**

### E.1 Etudes réalisées en 2024

- Sans objet

## **F. TRAVAUX**

### F.1 Travaux réalisés en 2024

- Sans objet

### F.2 Bilan des équipements publics : 1 723K€

Le programme d'équipements publics comprenait les équipements suivants :

- Voiries
- Espaces verts
- Assainissement
- Alimentation en eau potable
- Réseaux secs et éclairage publique

Le programme des équipements publics n'a pas été conduit en totalité :

- En effet, le 12 décembre 2022, il a été décidé de reporter vers une future opération, l'aménagement de la remontée vers le carrefour sur la RD8bis qui était intimement lié à la réalisation du carrefour avec ladite RD. Le coût de cette remontée était estimé à 130K€HT (aléas inclus), valeur 2021.

## G. FINANCEMENT

Deux emprunts ont été mobilisés pour mener à bien l'opération :

- Un emprunt auprès de CCM St PAUL mis en place en 2015 pour un montant de 1 200 K€.
- Un emprunt auprès de CCM EUROPE mis en place en 2015 pour un montant de 600 K€.

Ces deux emprunts ont été intégralement remboursés.

### 3. ANALYSE

Le bilan de l'opération fait apparaître un résultat positif de 642 K€, qui sera rétrocédé à la collectivité. Il est en augmentation de 43 K€ par rapport au CRAC précédent.

Les évolutions du bilan sont les suivantes :

- Actualisation des postes impôts et taxes pour 71 K€ pour une prévision de 78K€ au CRAC 2023
- Actualisation des frais de gestion et technique pour 27 K€ (40K€ au crac 2023)
- Ajout de produits financiers à court terme pour 41 K€ (18K€ au crac 2023)

Les produits de l'opération s'établissent à 4 116 K€ pour une prévision de 4 093 K€ du CRACL 2023. Ces produits évoluent de la manière suivante :

- Produits de cessions pour 2 888 K€ (2 888 k€ au CRACL 2023).
- Subventions pour 392 K€ (392 K€ au CRACL 2023).
- Participations pour 703 K€ (703 K€ au CRACL 2022) comprenant :
  - ✓ Participation d'équilibre pour 700 K€
  - ✓ Participation autres (GRDF) pour 3 K€
- Produits de gestion pour 133 K€ (110 K€ au CRACL 2023).

Les charges de l'opération s'établissent à 3 473 K€ pour une prévision de 3 491 K€ du CRACL 2023. Ces charges se déclinent de la manière suivante :

- Etudes pour 297 K€ (296 K€ au CRACL 2023).
- Maîtrise des sols pour 535 K€ (548K€ au CRAC 2023).
- Travaux pour 1 939 K€ (1 938 K€ au CRAC 2023).
- Honoraires aux tiers pour 17 K€ (6 K€ au CRAC 2023).
- Rémunération pour 409 K€ (410 K€ au CRAC 2023).
- Frais financiers pour 178 K€ (même montant qu'au CRAC 2023).
- Frais de gestion et divers pour 98 K€ (118 K€ au CRAC 2023).

Deux régularisations foncières à effectuer dans le cadre de la clôture de la concession

Le montant exact de la taxe foncière 2025 n'étant pas à ce jour connu, celle-ci n'est pas incluse dans le résultat final ci-dessus exposé. Si l'appel en recouvrement intervient avant le versement du boni à la collectivité, il viendra en déduction dudit boni. S'il intervient après, m2A procédera au paiement.

Compte tenu de ces éléments, le résultat final de l'opération est de 642 341.23 € et la trésorerie de l'opération est de 642 341.23 €. Ce solde de trésorerie positif est rétrocédé à la collectivité dans le cadre du présent CRAC de clôture.

### Conventions et hypothèses retenues :

- Les réalisations en cumul à fin 2024 sont constituées des produits et charges HT constatées à fin décembre 2024 ;
- Les prévisions sont établies en valeur 2024 (donc en € constants) ;
- Le montant de la rémunération de conduite opérationnelle revenant à la CITIVIA est assis sur les charges définies conventionnellement et constatées à la fin de l'exercice ;
- Le montant de la rémunération de commercialisation revenant à CITIVIA fait l'objet d'une comptabilisation à la signature de l'acte de vente ;
- Les hypothèses moyennes de taux d'intérêt à court terme (pool de trésorerie) sont de 4.5 %, de taux d'intérêt à long terme (emprunts) de 4.5 %.
- Les évolutions de la réglementation en matière de fiscalité des opérations d'aménagement engendrent de nouvelles charges fiscales pour la société. Ces charges sont imputées sur chacune des opérations à proportion de la quote-part qui leur est directement affectable ;
- La valorisation des équipements publics (état joint en annexe) intègre les postes de charges :
  - o Etudes opérationnelles - Honoraires aux tiers (Moe, CT, CSPS, OPC)
  - o Rémunération de conduite opérationnelle
  - o Travaux de viabilité

#### 4. ETATS ET ELEMENTS CARTOGRAPHIQUES

A.1. BILAN DES CESSIONS AU 31 DECEMBRE 2024

A.2. PLAN DES CESSIONS

B SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS

C.1.a BILAN DES ACQUISITIONS PRIVEES AU 31/12/2024

C.1.b ACQUISITIONS COLLECTIVITES AU 31/12/2024

C.2. PLAN DES ACQUISITIONS

D.1. BILAN DES EQUIPEMENTS PUBLICS AU 31/12/2024

D.2. EQUIPEMENTS PUBLICS AU 31/12/2024

E BILAN DES EMPRUNTS

## A.1. BILAN DES CESSIONS AU 31/12/2024

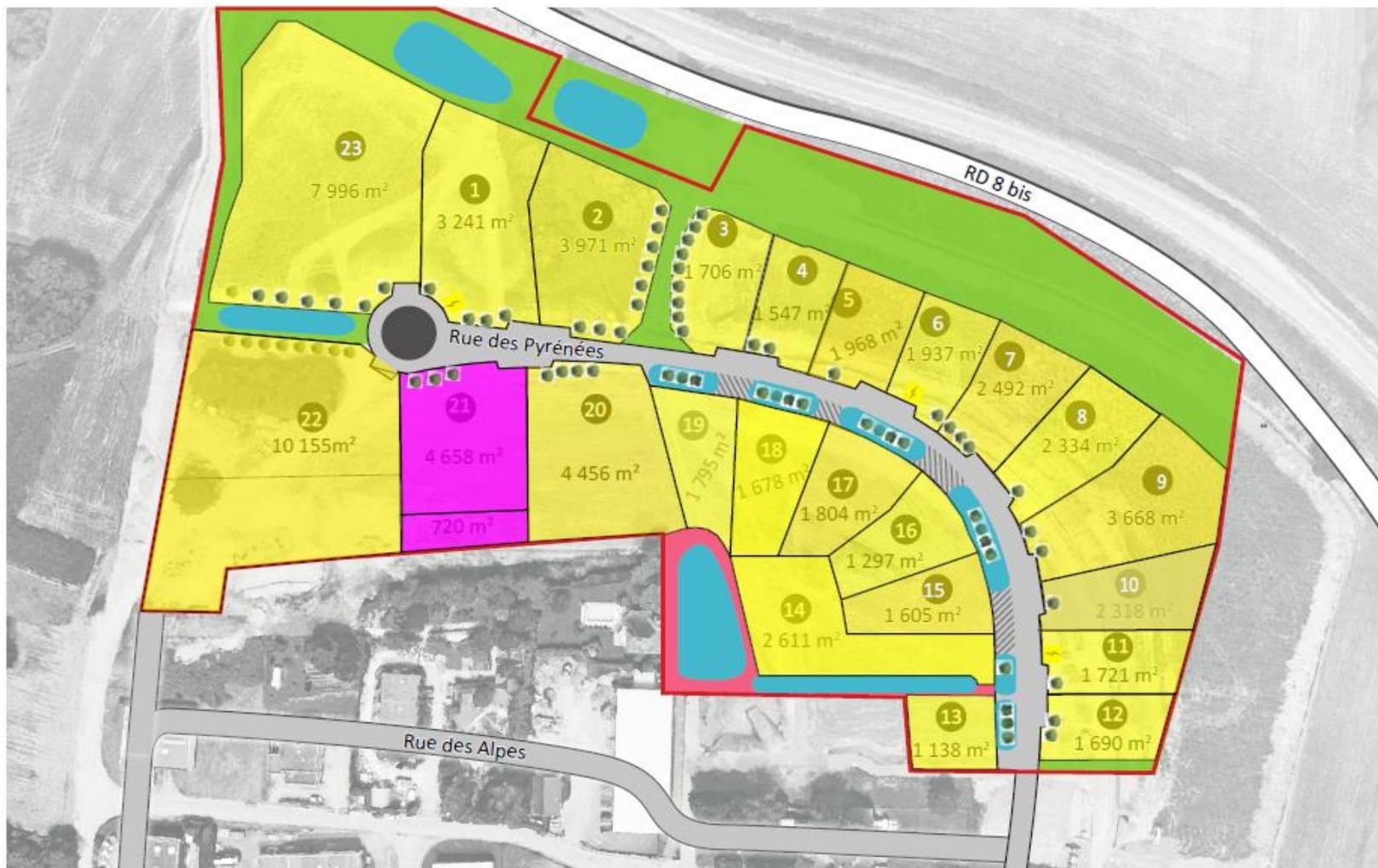
### CESSIONS - REALISE AU 31/12/2024

Réf. parcelle	Acquéreur	Nature	Date acte de vente	Surface en m <sup>2</sup>	SP	Prix en k€
3	GH Installation	GH installation : Entretien, dépannage, chauffage , climatisation	04/04/2017	1 706	402	76
11	Transport Lucky	Transporteur et VTC	27/12/2016	1 721	750	103
12	Thermitec	Chauffagiste, sanitaires	10/04/2017	1 690	885	101
13	Trieu Seng	Grossiste en fruits et légumes	13/11/2017	1 138	690	68
17	Diemunsch	Grossiste en produits d'entretien et	04/05/2017	1 804	460	81
7	Celidom	Le carré médical	12/02/2018	2 492	863	112
1 et 23	Big Mat	Big Mat : Négoce de matériaux de construction	27/08/2018	11 237	3 450	468
2	Parc Entreprises	Création de 8 cellules artisanales -	26/10/2018	3 971	1 150	179
16	Charpente Dorez	Charpente	21/12/2018	1 297	575	58
4	Galitelli	Rénovation bâtiment second œuvre	11/04/2019	1 547	552	70
6	Romani	Ferblanterie/Zinguerie/Etanchéité	29/05/2019	1 937	540	87
22	Kiloutou	Location de matériel/outillage	19/12/2019	10 155	3 330	457
9	Fermital	Locaux d'activités	19/12/2019	3 668	1 500	165
5	Nabih Pro	Dépôt de stockage et habitation	11/02/2020	1 968	700	89
14	Simsek	Construction d'un local d'activités	17/02/2021	2 611	1 300	117
20	UPC Construction	Construction	26/04/2021	4 335	1 500	145
15	Granicer	Carrelage, faïence, granit	26/04/2021	1 605	632	94
8	Allemann Bois	Spécialiste extension bâtiment en bois	15/06/2022	2 334	840	105
10	Gs Group	sécurité	17/03/2022	2 318	100	104
19	Easy Energies	Sanitaire chauffagiste	30/11/2022	1 795	650	88
18	Elpi Santé	Assistance respiratoire à domicile	13/07/2022	1 678	526	76
s.14 / p484	COSTE/SCI MAJO	Régul foncière par cession	24/02/2023	720		32
	Esprit Golf	Abandon de projet				4
Section 14	M. Fritsch	Régularisation foncière (particulier)	07/06/2018	354	0	7
				64 081	21 395	2888

### CESSIONS / STOCK - RESTE A REALISER AU 31/12/2024

Réf. parcelle	Acquéreur	Nature	Statut (date compromis/libre)	Surface en m <sup>2</sup>		Prix en k€
21		libre 4456M <sup>2</sup>	libre			0
				-	-	-
<b>Total activités</b>				<b>64 081</b>	<b>21 395</b>	<b>2 888</b>
<b>Régul foncière Restent à réaliser</b>						
s. 15 / p.426, 427, 434 et 435		Régularisation foncière par échange Mr et Mme BOUGUERNE	avr-25	175		0
s.15	461	Régularisation foncière SCI BRAHMABULLS	avr-25	71		0
<b>Total Régularisations foncières</b>				<b>246</b>	<b>-</b>	
<b>Total</b>				<b>64 327</b>	<b>21 395</b>	<b>2 888</b>

## A.2. PLAN DES CESSIONS



31/12/2024



Vendu



A  
Rétrocédé  
m2A



Disponible



Limite de la ZAC



Bassin de rétention



Doigt Vert





## C.1.A BILLAN DES ACQUISITIONS PRIVEES AU 31/12/2024

### ACQUISITIONS - REALISE AU 31/12/2024

Réf. parcelle	Vendeur	Nature	Date de l'acte	Surface en m <sup>2</sup>	SHON en m <sup>2</sup>	Prix en k€
<u>Section 14 :</u>						
91	Consorts SCHMITT/KAUFMANN	Terre	26/01 et 27/01/2011	1 080		11,4
92	M. SCHAFFHAUSER	Terre	25/09/2009	1 989		20,7
94,95,100	M. GREINER	Terre	25/09/2009	6 368		64,0
96	GFA Oberfeld (M. WITTMANN)	Terre	02/11/2009	1 010		10,7
101	Mme MEYER	Verger	23/09/2010	1 092		13,7
477,478	Consorts SCHMITT	Terre	24/01 et 26/01/2011	698		7,1
186	M. SCHMITTER	Terre	05/09/2012	304		3,3
89, 97, 188, 471, 475, 479	SIMAC	Terre	18/12/2014	4 838		48,9
469	<i>inconnu - voie judiciaire</i>	Terre		140		1,5
<u>Section 15 :</u>						
151,152	Mme KAUFMANN	Pré	25/09/2009	1 739		18,2
157	Consorts BOLL	Terre	25/09/2009	1 083		11,5
150,158,351	M. SCHLIENGER	Pré/Terre	25/09/2009	4 280		43,1
<u>Section 22 :</u>						
282	Consorts SCHMITT	Terre	24/01 et 26/01/2011	2 628		26,8
286	M. SCHLIENGER	Terre	25/09/2009	1 467		14,8
146	Consorts BURGER	Terre	12/04/2010	805		8,6
	Indemnités diverses					15,8
				29 521		320,1

### ACQUISITIONS - RESTE A REALISER AU 31/12/2024

Réf. parcelle	Vendeur	Nature	Statut	Surface en m <sup>2</sup>	SHON en m <sup>2</sup>	Prix en k€
<u>Section 15 :</u>						
426, 427, 434 et 435	Régularisation foncière par échange			174		
s.15, 461	Régularisation foncière			71		
				245		0,0
<b>Total</b>				<b>29 766</b>		<b>320,1</b>

## C.1.B ACQUISITIONS COLLECTIVITE

### ACQUISITIONS - REALISE AU 31/12/2024

Réf. parcelle	Vendeur	Nature	Date	Surface en m <sup>2</sup>	SHON en m <sup>2</sup>	Prix en k€
<u>Section 14 :</u>						
90, 93	Mulhouse	Terre	25/09/2009	3 141		29,7
102, 378	Didenheim	Terre	25/11/2009	1 964		18,6
402	MZA	Terre	04/12/2014	527		0,0
<u>Section 15 :</u>						
146	Didenheim	Terre	25/11/2009	859		8,1
164	Conseil Général 68	Terre	14/10/2010 et 23/12/2010	1 020		9,6
147,148,149,153,154, 155,156,159,160,161, 162,163,266,278,281, 317,319,322,325,328, 331,334,337,340,343, 345,347,349,353	MZA	Pré/Terre	04/12/2014	39 443		0,0
<u>Section 22 :</u>						
138,143,144,145,266, 269,272,275,277,284, 288,290	MZA	Pré/Terre	04/12/2014	13 564		0,0
	Commune de Brunstatt Didenheim	Chemins ruraux	28/11/2016	1 966		17,7
Section 22, p 407	Conseil départemental	Terre/bassin	29/09/2016	2 285		21,6
Section 14, p 380	Commune de Brunstatt Didenheim	Jardin riverain	04/11/2016	31		0,7
				64 800		105,9

### ACQUISITIONS - RESTE A REALISER AU 31/12/2024

Réf. parcelle	Vendeur	Nature	Statut	Surface en m <sup>2</sup>	SHON en m <sup>2</sup>	Prix en k€
				0		0,0
<b>Total</b>				<b>64 800</b>		<b>105,9</b>



**ETAT PARCELLAIRE**  
Commune de BRUNSTATT-DIDENHEIM

Section	N° parcelle	Surface m2	Lieu-dit	Nature de culture	Propriétaire LF	Propriétaire cadastre	
						Nom	Adresse
<b>SECTION 14</b>							
070 14	467	526	Kahlberg - Didenheim	terre	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 14	486	23	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 14	487	216	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	des Balisseurs - SCI	4 rue des Traîneaux 68116 GUEWENHEIM
070 14	488	620	28 rue des Pyrenees - Didenheim	sol	Idem cadastre	PARC ENTREPRISES	26 Gr Grand rue 68130 WALHEIM
070 14	489	9	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	LAC - SCI	19 rue du Quatelbach 68390 BATTENHEIM
070 14	490	2 133	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 14	492	4 456	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 14	493	10 155	Dætztenbrunnen	sol	Idem cadastre	SIGMA KAPLA	30b rue Ste-Hélène 69002 LYON 2EME ARRONDISSEMENT
070 14	494	3 899	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	MAC - SCI	19 rue du Belchental 68530 MURBACH
<b>SECTION 15</b>							
070 15	429	47	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 15	442	2 492	Dætztenbrunnen	sol	Idem cadastre	CELIDOM	11 Impasse des Lilas 68510 RANTZWILLER
070 15	443	2 334	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	2AMN	13 rue de l'Elang 68720 LUEMSCHWILLER
070 15	444	3 668	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	3P - SCI	2b rue du Katzenberg 68720 ILLFURTH
070 15	445	2 318	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	ALSABAIL	7 Place Brant CS 80030 67000 STRASBOURG
070 15	446	1 721	10 rue des Pyrenees - Didenheim	sol	Idem cadastre	LES OLIVIERS - SCI	2a rue des Pyrenees - Didenheim 68350 BRUNSTATT- DIDENHEIM
070 15	447	1 690	8 rue des Pyrenees - Didenheim	sol	Idem cadastre	DU MOLKENRAIN	7 rue de Thierenbach 68700 WATTWILLER
070 15	448	1 138	5 rue des Pyrenees - Didenheim	sol	Idem cadastre	TRIEU SENG IMMOBILIER	5 rue des Pyrenees 68100 MULHOUSE
070 15	451	1 297	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	LE NOMBRE D'OR AR	18 rue Saint Gall 68350 BRUNSTATT- DIDENHEIM
070 15	452	1 804	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CAST - SCI	10 rue de la Clairière 68400 RIEDISHEIM
070 15	453	1 678	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CARL - SCI	Zone de la Rotonde Zca Tournebride 57160 MOULINS-LÈS- METZ
070 15	454	1 795	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	ROBERT - SCI	8 rue des Pyrenees - Didenheim 68350 BRUNSTATT- DIDENHEIM
070 15	455	436	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	MAC - SCI	19 rue du Belchental 68530 MURBACH
070 15	456	8 491	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 15	457	195	Dætztenbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE

**ETAT PARCELLAIRE**  
Commune de BRUNSTATT-DIDENHEIM

Section	N° parcelle	Surface m2	Lieu-dit	Nature de culture	Propriétaire LF	Propriétaire cadastre	
						Nom	Adresse
070 15	458	22	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 15	459	23	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 15	460	5 805	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 15	462	24	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	MOENSCHBERG 17 - SCI	40 rue du Moenchsberg 68100 MULHOUSE
070 15	463	1 579	Dætzbrunnen	sol	Idem cadastre	LAC - SCI	19 rue du Quatelbach 68390 BATTENHEIM
070 15	464	24	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	LAC - SCI	19 rue du Quatelbach 68390 BATTENHEIM
070 15	465	1 523	24 rue des Pyrenees - Didenheim	sol	Idem cadastre	MOENSCHBERG 17 - SCI	40 rue du Moenchsberg 68100 MULHOUSE
070 15	466	22	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	L'ATELIER - SCI	25 rue de l'Eglise 68130 WITTERSDORF
070 15	467	1 946	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	NABIH IMMOBILIER	46 rue Albert Camus 68100 MULHOUSE
070 15	468	22	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	NABIH IMMOBILIER	46 rue Albert Camus 68100 MULHOUSE
070 15	469	1 915	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	L'ATELIER - SCI	25 rue de l'Eglise 68130 WITTERSDORF
070 15	470	32	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CARRE	43 rue de la Fidélité 68100 MULHOUSE
070 15	471	2 579	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	SIMSEK IMMOBILIER	11 rue de Champilte 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS
070 15	472	32	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	SIMSEK IMMOBILIER	11 rue de Champilte 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS
070 15	473	1 573	Dætzbrunnen	ter. à bâtir	Idem cadastre	CARRE	43 rue de la Fidélité 68100 MULHOUSE
<b>SECTION 22</b>							
070 22	412	3 025	Hintere Lisaecker	ter. à bâtir	Idem cadastre	des Ballisseurs - SCI	4 rue des Traheaux 68116 GUEWENHEIM
070 22	413	3 351	28 rue des Pyrenees - Didenheim	sol	Idem cadastre	PARC ENTREPRISES	26 Gr Grand rue 68130 WALHEIM
070 22	414	94	Hintere Lisaecker	ter. à bâtir	Idem cadastre	LAC - SCI	19 rue du Quatelbach 68390 BATTENHEIM
070 22	415	7 996	Hintere Lisaecker	ter. à bâtir	Idem cadastre	des Ballisseurs - SCI	4 rue des Traheaux 68116 GUEWENHEIM
070 22	416	1 373	Hintere Lisaecker	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE
070 22	417	6 360	Hintere Lisaecker	ter. à bâtir	Idem cadastre	CITIVIA - SPL	24 rue Carl Hack 68100 MULHOUSE

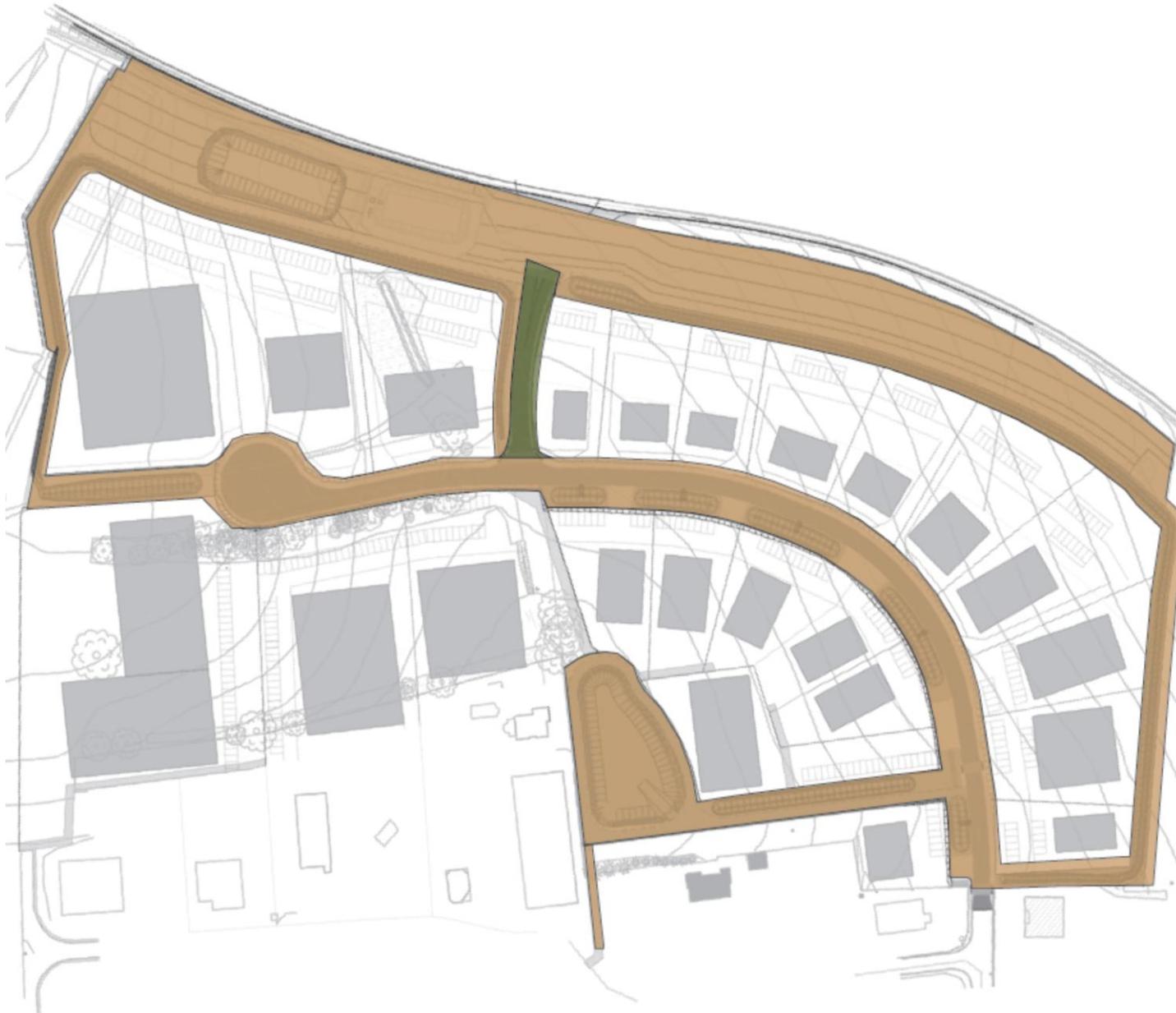
## D.1.D.2 BILAN DES EQUIPEMENTS PUBLICS

### EQUIPEMENTS PUBLICS - REALISE AU 31/12/2024

Réf.	Nature	Avancement %	Date de remise	Autre collectivité compétente	Valeur H.T. en k€
	Tranche ferme	100%	2017		1723
					1723

### EQUIPEMENTS PUBLICS - RESTE A REALISER AU 31/12/2024

Réf.	Nature	Solde à réaliser %	Programmation (année)	Autre collectivité compétente	Valeur H.T. en k€
	Pour mémoire : Remontée de voirie vers jonction RD8BIS : 130K€ HT				
					0
<b>Total</b>					<b>1 723</b>



■ EQUIPEMENTS FINALISÉS



■ EQUIPEMENT RETIRE DU BILAN



Echelle : aucune

Date :

# ZAC ESPACE D'ACTIVITE DE DIDENHEIM

Plan avancement des travaux

## E. EMPRUNTS

Objet	Financier	Date du contrat	Montant mobilisé en k€	Capital restant dû en k€
Emprunts travaux	CCM St Paul	31/12/2015	1 200	0
	CCM Europe	31/12/2015	600	0
<b>Total</b>			<b>1 800</b>	<b>0</b>

### EMPRUNTS - RESTE A REALISER AU 31/12/2024

Objet	Financier	Date du contrat	Montant mobilisé en k€	Capital restant dû en k€
<b>Total</b>			<b>0</b>	<b>0</b>

## 5. BILAN DE L'OPERATION (EN €)

## CR 039 Zac Espace d'activités Didenheim

Ligne	Intitulé	TVA	Bilan		Fin 2023	2024		2025	
			Initial	CRAC 2023	Année	Année	Cumul	Année	Cumul
	Produits	0,00	3 551 135	4 092 885	4 092 884	22 893	4 115 777	4 115 777	4 115 777
1	<b>CESSIONS</b>	0,00	2 835 000	2 887 787	2 887 787		2 887 787	2 887 787	2 887 787
10	Cession collectifs	20,00							
11	Cession individuelles	20,00		39 067	39 067		39 067	39 067	39 067
12	Cession activité	20,00	2 835 000	2 848 720	2 848 720		2 848 720	2 848 720	2 848 720
13	Cession autre	20,00							
2	<b>SUBVENTIONS</b>	0,00	267 863	392 400	392 400		392 400	392 400	392 400
20	Subventions	0,00	267 863	392 400	392 400		392 400	392 400	392 400
3	<b>PARTICIPATIONS</b>	0,00	448 272	702 971	702 971		702 971	702 971	702 971
30	Participation d'Equilibre	0,00	429 000	700 000	700 000		700 000	700 000	700 000
31	Participations autres	20,00	19 272	2 971	2 971		2 971	2 971	2 971
32	Participations Equipements publics	20,00							
33	Participations complément de prix	20,00							
4	<b>PRODUITS DE GESTION</b>	0,00		109 727	109 727	22 893	132 619	132 619	132 619
40	Produits financiers à court terme	0,00		9 706	18 371	22 893	41 263	41 263	41 263
41	Produits financiers autres	0,00		8 665					
42	Locations autres	20,00							
43	Produits autres	20,00		91 356	91 356		91 356	91 356	91 356
5	<b>TVA</b>	0,00							
50	TVA sur dépenses	0,00							
	Charges	0,00	3 551 413	3 493 675	3 415 439	1 234	3 416 673	56 762	3 473 436
1	<b>ETUDES</b>	0,00	308 161	295 913	295 913	833	296 747	296 747	296 747
10	Etudes préalables	20,00							
11	Etudes pré-opérationnelles	20,00		10 150	10 150		10 150	10 150	10 150
12	Etudes opérationnelles	20,00	308 161	274 306	274 306	833	275 139	275 139	275 139
13	Etudes révisions	20,00		11 457	11 457		11 457	11 457	11 457
2	<b>MAITRISE DES SOLS</b>	0,00		547 799	534 599		534 599	534 599	534 599
20	Acquisition / Indemnité rémunérable	20,00		1	1		1	1	1
21	Acquisition / Indemnité non rémunérable	20,00		423 531	423 531		423 531	423 531	423 531
22	Frais liés à l'acquisition	20,00		124 267	111 067		111 067	111 067	111 067
3	<b>TRAVAUX</b>	0,00	2 370 468	1 938 384	1 938 384		1 938 384	838	1 939 223
30	Mise en état des sols	20,00							
31	Ouvrage de viabilité	20,00	2 370 468	1 590 768	1 590 768		1 590 768	838	1 591 606
32	Ouvrage de viabilité autres	20,00		250 518	250 518		250 518		250 518
33	Ouvrage de bâtiments	20,00		10 068	10 068		10 068		10 068
34	Ouvrage de bâtiments autres	20,00							
35	Entretien des ouvrages	20,00		86 208	86 208		86 208		86 208
36	Travaux révisions	20,00		822	822		822		822
4	<b>HONORAIRES AUX TIERS</b>	0,00		5 739	3 794		3 794	13 255	17 049
40	Honoraires sur cession	20,00		1 355	1 355		1 355		1 355
41	Honoraires autres	20,00		4 384	2 439		2 439	13 255	15 694
5	<b>REMUNERATION</b>	0,00	400 900	409 762	366 605	36	366 641	42 669	409 310
50	Avances sur rémunération opérateur	0,00							
51	Rémunération forfaitaire	0,00		158 134	158 134		158 134		158 134
52	Rémunération de conduite opérationnelle	0,00	400 900	70 718	70 061	36	70 097	423	70 520
53	Rémunération de commercialisation	0,00		138 410	138 410		138 410		138 410
54	Rémunération financière	0,00							
55	Rémunération de liquidation	0,00		42 500				42 247	42 247
6	<b>FRAIS FINANCIERS</b>	0,00	261 000	178 089	178 089		178 089		178 089
60	Frais financiers sur court terme	0,00	261 000	58 418	58 418		58 418		58 418
61	Frais financiers sur emprunts	0,00		119 671	119 671		119 671		119 671
62	Frais financiers divers	0,00							
7	<b>FRAIS DE GESTION ET DIVERS</b>	0,00	210 884	117 989	98 055	365	98 420		98 420
70	Frais de gestion locative	20,00		180	180		180		180
71	Frais de gestion	20,00	210 884	20 608	11 674		11 674		11 674
72	Impôts et taxes	0,00		77 513	71 513		71 513		71 513
73	Frais d'information et de communication	20,00		14 688	14 688	365	15 053		15 053
74	TVA perdue sur prorata	0,00							
75	Frais techniques opération autres	20,00		5 000					
80	TVA sur recettes	0,00							
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	0,00	-278	599 210	677 445	21 658	699 103	-56 762	642 341
	<b>MOBILISATIONS</b>	0,00		1 800 000	1 800 000	462 232	2 262 232	125 526	2 387 758
1	<b>MOBILISATION</b>	0,00		1 800 000	1 800 000	462 232	2 262 232	125 526	2 387 758
10	Emprunts reçus	0,00		1 800 000	1 800 000		1 800 000		1 800 000
12	Avance de trésorerie	0,00							
14	Participations à recevoir	0,00							
4000	Tva réglée	0,00				462 232	462 232	125 526	587 758
	<b>AMORTISSEMENTS</b>	0,00		1 800 000	1 800 000	587 758	2 387 758		2 387 758
1	<b>AMORTISSEMENTS</b>	0,00		1 800 000	1 800 000	587 758	2 387 758		2 387 758
10	Emprunts remboursés	0,00		1 800 000	1 800 000		1 800 000		1 800 000
12	Avance de trésorerie	0,00							
14	Participation reçue	0,00							
4000	Tva encaissé	0,00				587 758	587 758		587 758
	<b>FINANCEMENT</b>	0,00				-125 526	-125 526	125 526	
	<b>TRESORERIE</b>	0,00			795 667	688 819		642 341	642 341

# Mulhouse Alsace Agglomération

<b>ZAC ESPACE D'ACTIVITES DIDENHEIM</b>	<b>SYNTHESE DU BILAN PREVISIONNEL AU 31.12.2024</b>
---	---

en K€ HT	BILAN PREVISIONNEL		REALISE		RESTE A REALISER	
	Approuvé au 31.12.2023	Actualisé au 31.12.2024	AU 31.12.2024	Dont en 2024	2025	Dont en 2025
<b>CHARGES</b>						
Acquisitions foncières	548	535	535	0	0	0
Travaux & Etudes	2 234	2 236	2 235	1	1	1
Rémunérations	410	409	367	0	43	43
Frais financiers	178	178	178	0	0	0
Autres frais	124	115	102	0	13	13
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>3 494</b>	<b>3 473</b>	<b>3 417</b>	<b>1</b>	<b>57</b>	<b>57</b>
<b>PRODUITS</b>						
Cessions	2 888	2 888	2 888	0	0	0
Subventions	392	392	392	0	0	0
Participation m2A	700	700	700	0	0	0
Participations autres	3	3	3	0	0	0
Diverses recettes	110	133	133	23	0	0
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>4 093</b>	<b>4 116</b>	<b>4 116</b>	<b>23</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>599</b>	<b>642</b>	<b>699</b>	<b>22</b>	<b>-57</b>	<b>-57</b>

## Désignation des immeubles rétrocédés à m2A sur le ban communal de Brunstatt Didenheim

Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Contenance en m <sup>2</sup>	Nature
<b>Foncier restant à commercialiser</b>				
70/14	492/89	Daetzenbrunnen	4 456	Terrain à commercialiser
<b><i>Sous-total</i></b>			<b>4 456</b>	
<b>Foncier correspondant au terrain d'assiette des espaces publics</b>				
70/14	467/232	Kahlberg	526	Espaces verts
70/14	486/89	Daetzenbrunnen	23	Poste de transformation
70/14	490/89	Daetzenbrunnen	2 133	Voirie / Espaces verts / Noues / Espace restant à aménager (remontée vers la RD)
70/15	456/66	Daetzenbrunnen	8 491	Voirie / Espaces verts / Noues / Bassin de rétention
70/15	457/66	Daetzenbrunnen	195	Espace restant à aménager (remontée vers la RD)
70/15	458/66	Daetzenbrunnen	22	Poste de transformation
70/15	459/66	Daetzenbrunnen	23	Poste de transformation
70/15	460/66	Daetzenbrunnen	5 805	Espaces verts
70/22	416/132	Hintere Lisaecker	1 373	Voirie / Espaces verts / Noues
70/22	417/132	Hintere Lisaecker	6 360	Espaces verts / Bassin de rétention / Espace restant à aménager (remontée vers la RD)
<b><i>Sous-total</i></b>			<b>24 951</b>	
<b>Total des immeubles rétrocédés</b>			<b>29 407</b>	